

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Un spectacle financé par le Fonds du bien commun de Pierre-Edouard Stérin ... et soutenu par les collectivités territoriales

Yannick Monnet, député de l'Allier, a récemment interpellé le Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Président du Conseil départemental de l'Allier mais également celui de la Communauté d'agglomération et Maire de Moulins au sujet de leurs soutiens respectifs à un spectacle qui doit investir la place d'armes du Centre national du costume et de la scène de Moulins.

« Murmures de la cité » organisé par l'association éponyme est programmé les 11-12 et 13 juillet prochains, pour un budget estimé à 170 000 euros par le président de l'association dans une interview donnée à la presse locale.

Une rapide recherche d'informations fait apparaître des liens étroits entre l'association Murmures de la cité et une autre association nommée « Sophia Polis - Communauté et Chrétienté », le président de l'une étant également le président de l'autre, sous un nom différent. Si la première affiche son ambition de réaliser « Le plus grand spectacle immersif et historique d'Auvergne » ; la seconde se présente comme « enracinée spirituellement et moralement », « refusant la perversion d'une société apostate », reconnaissant « le primat de la loi naturelle et du Décalogue », et annonce son projet de reconquérir la France, en commençant par les villages et les églises et d'« initier un maillage de tout le territoire » (Revue *éléments*). Ajoutons à ceci l'organisation d'une université d'été, dans l'Allier, dont l'un des intervenants ne serait autre que Bruno Gollnisch.

Un certain nombre de citoyens du département s'interrogent donc légitimement sur l'opportunité de ces financements publics, aux côtés de celui de Pierre-Édouard Stérin dont le projet Périclès, qui ambitionne l'arrivée de l'extrême droite française au pouvoir, a cessé d'être secret.

On peut également s'interroger sur le « Contrat d'engagement républicain » que doivent signer les associations sollicitant une subvention publique. Si ce contrat a été signé par Murmures de la cité, peut-on considérer qu'il est dans ce cas respecté ?

Sans compter les quelques 300 figurants annoncés pour le spectacle, on peut éventuellement se demander si tous sont bien informés de la proximité du spectacle avec les idées et le projet de Sophia Polis.

Le député considère pour sa part que l'argent public ne peut en aucun cas servir à financer des organisations qui soutiennent, de façon directe ou indirecte, des valeurs contraires à notre république.